



Extrait du Saint Félix, notre village en Picardie (60370)

<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article9>

# Conseil municipal du samedi 25 janvier et du 10 février 2014

- Saint Félix, notre village
- La Mairie
- Compte-rendus des Conseils Municipaux
- Année 2014
- 



Date de mise en ligne : samedi 15 février 2014

---

Copyright © Saint Félix, notre village en Picardie (60370) - Tous droits

réservés

---

MAIRIE DE ST FELIX

**Conseil municipal du samedi 25 janvier 2014**

**Tel : 09 66 81 51 84**

Tous les conseillers sont présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 11 heures.

**ORDRE DU JOUR**

1. Le conseil municipal vote, à l'unanimité, la demande de subvention auprès de la préfecture (DETR) afin de réaliser les chicanes, rue de Heilles.
2. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention auprès du sénateur Philippe Marini (réserve parlementaire) pour la rénovation du plafond de la salle des associations.
3. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de demander une subvention auprès du député Edouard Courtial (réserve parlementaire) pour la mise aux normes électriques de l'église.
4. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention qui donne compétence au Pays de Thelle pour l'installation de la fibre.
5. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification statutaire du SE60 et l'entrée de nouvelles communes. (Électricité)

**CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 10 FÉVRIER**

Tous les conseillers sont présents. Monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Le conseil vote une régularisation de 10 000 Euros pour le compte du CCAS, somme qui était prévue au budget 2013.
2. DSP assainissement : Mr le maire et Mr Chaumeau exposent les conclusions de l'appel d'offres qui devront être votées lors du prochain conseil : un délai de réflexion devant être donné aux conseillers qui ne participaient pas à la commission...

**DIVERS :**

**Entretien église** : l'équipe de volontaires donne rendez-vous à l'église, le lundi 3 mars à 14H00, à tous ceux qui sont intéressés.

**Élections** : des changements, en particulier pour les candidats, des brochures sont disponibles en mairie, voir aussi les panneaux d'affichage et pour des renseignements complets voir le site du ministère de l'intérieur.

"**Vieillir chez soi**" : une invitation, pour le mercredi 19 février à 14H30 est jointe à ce compte-rendu.

**Tri sélectif et ordures ménagères** : des "points noirs" ont été relevés sur la commune, les endroits où les employés doivent pratiquer des marches arrière avec leurs camions (manoeuvres où les accidents sont les plus fréquents). Nous devrions avoir une réunion avec les sociétés pour trouver des solutions. Nous connaissons d'avance la leur "mettre les poubelles en début de rue" : le débat risque d'être houleux....

**Cantine** : Après débat, lorsqu'un enseignant est absent ou lorsqu'un enfant est malade, le 1er repas sera payé par la mairie et non par les parents. 6 voix pour - 5 voix contre.

**Classe de découverte** : le maire informe, que suite à la décision prise lors d'un conseil, il a écrit aux mairies des enfants hors commune, pour leur demander de participer à hauteur de 50% au coût de la classe de découverte, en contrepartie de la prise en charge gratuite de ces enfants par la commune : pas de réponse à ce jour.

**RD12** : suite à la lettre d'un habitant face au côté accidentogène de la RD12, Mr le maire et Mr De Carvalho rappellent qu'une demande de radar a été faite auprès du préfet, avec l'appui du député Edouard Courtial et du sénateur Philippe Marini et que la réponse a été négative : " des contrôles fréquents de vitesse sont effectués et d'après les contrôles automatiques au sol, les "grands excès" sont très rares". Autre rappel : la RD12, étant un axe à grande circulation, il y est interdit d'y réaliser des chicanes ou des ralentisseurs et la police de la route sur cet axe n'est pas déléguée au maire mais au Président du Conseil Général.

Le Maire

Patrick Vonthron